

Les droits de l'homme en Islâm.



par Boudjenoun Messaoud *

La notion des droits de l'homme est devenue, à juste titre, l'un des thèmes majeurs de ce siècle. En effet, elle constitue actuellement la plus grande préoccupation de la conscience universelle qui en a fait son credo. Il est vrai que le nouvel ordre mondial, qu'on appelle avec euphémisme la « mondialisation » que les Etats-Unis envisagent d'instaurer, depuis la chute du bloc communiste et l'hégémonie exclusive et absolue de la pensée libérale occidentale sur le monde, implique, il va sans dire, comme exigences morales, la démocratisation des systèmes politiques, la libéralisation de l'économie (l'économie de marché) et le respect des droits de l'homme, un respect qui est devenu à la mode, mais qui n'est pas tellement observé comme nous le verrons plus loin.

Depuis que la proclamation de la Charte des droits de l'homme a été faite et adoptée en 1948, beaucoup de progrès ont été accomplis, certes, dans le sens du respect et de la préservation de ces droits, mais ceci ne peut faire occulter et oublier les innombrables crimes contre l'humanité et les atteintes aux droits de l'homme qui ont eu lieu depuis cette date jusqu'à aujourd'hui. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, jamais les droits de l'homme n'ont été aussi violés et bafoués comme ils le furent durant ces cinquante dernières années, c'est-à-dire depuis que ces droits ont été déclarés sacrés et inviolables par la promulgation d'une charte signée par tous les pays. La seule particularité est que les victimes des violations et du déni des droits de l'homme ne sont plus européennes comme c'était le cas durant les deux dernières guerres mondiales, mais appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler « le tiers-monde », c'est-à-dire le vaste monde de la misère et de la désolation qui n'appartient pas à la civilisation de l'homme blanc occidental.

Est-il nécessaire de citer, ici, les différentes formes de colonialisme et leurs terribles ravages aussi bien psychologiques,

culturels qu'économiques sur les pays et les peuples du tiers-monde ? Faut-il parler de ce qu'a fait le colonialisme français en Algérie, par exemple, où les Algériens étaient considérés comme des citoyens de seconde zone (des indigènes) dans leur propre pays ? Faut-il parler de ce qu'ont fait les Etats-Unis au Vietnam et dans certains pays de l'extrême Asie ? Et de ce qu'a fait la Grande-Bretagne en Afrique du Sud et au Zimbabwe où les habitants du pays étaient considérés comme des sous-êtres, au nom de l'inhumaine loi sur la discrimination raciale et sur l'Apartheid ?

Tous ces drames et toutes ces violations caractérisées des droits de l'homme ont eu lieu après la proclamation solennelle de la charte sur les droits de l'homme. Ainsi, la liberté, la dignité, la justice, la paix et d'autres nobles idéaux qui sont des droits inhérents à la personne humaine, furent interdits pendant longtemps à certains peuples n'appartenant pas à la civilisation de l'homme occidental. Mais les malheurs de ces peuples, ne se sont pas arrêtés, après qu'ils eurent recouvré leur indépendance, loin s'en faut. Le pillage de leurs richesses par leurs anciens colonisateurs occidentaux a fait en sorte qu'ils restent toujours sous la dépendance de ces derniers qui, loin de les aider à développer leurs pays, les enfoncent encore plus dans la dépendance économique afin de continuer l'exploitation de ce qui reste comme richesses naturelles dans ces pays.

En vérité, la notion réelle des droits de l'homme est aujourd'hui foncièrement marquée par le principe du « *deux poids et deux mesures* », selon que l'on appartient au monde riche et repu qui est le monde occidental ou à celui de la misère et des privations qui est celui du tiers-monde. Fondée sur la force et la puissance, la vision qui est celle actuellement en vigueur dans les institutions internationales ne reconnaît que le droit du plus fort et du plus riche, même si, par simple hypocrisie, elle prétend le contraire, en se donnant des airs d'humanisme et de tolérance. Qu'on se souvienne, dans cette optique, du grand drame des années quarante, où la famine décima des centaines de milliers de victimes africaines sous les yeux faussement horrifiés de l'Occident qui ne

daigna réagir que lorsque la presse médiatisa à outrance l'agonie de ces pauvres hères mourant de faim en plein vingtième siècle !

Ironie du sort, tandis que l'homme foulait de ses pieds la lune et entreprenait d'explorer d'autres planètes pour y rechercher des traces de vie, d'autres hommes et femmes mouraient de faim et de malnutrition sur terre. Pourtant, l'Occident pouvait éviter aisément à ces malheureux un tel sort pour peu qu'il ait fait preuve d'un minimum de justice et d'équité dans la distribution des richesses mondiales qui, au demeurant, proviennent dans leur majeure partie, des sous-sols du tiers-monde et ont été acquises grâce à la sueur de ses populations. Non, il a laissé les malheureux Africains mourir de faim pour ensuite venir au secours des survivants, avec fort tapage médiatique pour montrer son « humanisme » et sa bienveillante sollicitude envers les damnés de la terre.

Un autre exemple plus près de nous et qui montre la vision dichotomique des droits de l'homme qui règne dans le monde nous est donné par le drame scandaleux du peuple bosniaque livré durant quatre longues années à la barbarie serbe avant que le « droit » international ne daigne entrer en jeu pour venir en aide à ce peuple meurtri, objet d'une agression et d'une épuration ethnique digne du temps des croisades et de la tristement célèbre *Reconquista*, menée par l'Empereur Ferdinand et son épouse Isabelle contre les musulmans d'Andalousie.

Il est vrai que le peuple bosniaque est musulman, mais cela suffit-il pour autant qu'il soit livré durant quatre ans à une barbarie inqualifiable, alors que son seul « crime » est d'avoir voulu vivre indépendant à l'instar des autres peuples de l'ex-fédération yougoslave ? C'est le cas aussi pour le peuple palestinien qui subit depuis plus de cinquante ans le joug de l'entité sioniste qui bafoue et piétine impunément toutes les résolutions de l'ONU lui ordonnant de rétrocéder aux Palestiniens les territoires occupés après la guerre de 1967. Bien plus, les autorités israéliennes se permettent même d'interdire à des commissions d'enquête de l'ONU d'aller enquêter sur les crimes et les massacres commis contre les Palestiniens par leurs soldats, comme ce fut le cas dans le

camp de Jénine, sans que cela n'émeuve la conscience internationale.

Pourtant, la promptitude avec laquelle l'Occident est allé « châtier » l'Irak, coupable d'agression contre le Koweït, a laissé entrevoir, un court instant, l'espoir que le droit international était un et indivisible et qu'il ne pouvait souffrir d'aucune entorse de quelque nature que ce soit ; de même qu'il a fait croire que les droits de l'homme, n'importe quel homme, sont les mêmes, et n'obéissent à aucune considération raciale, confessionnelle ou linguistique. Hélas, ce ne fut là qu'une illusion qui s'estompa d'ailleurs rapidement. Le drame bosniaque, puis celui des tchéchènes et celui actuel des Palestiniens, ont fini par montrer que la vision des droits de l'homme n'a guère changé depuis des siècles, puisqu'elle obéit toujours à des considérations de race, de confession ou tout simplement d'intérêts basement matériels.

N'ont-ils pas raison, quelque part, les observateurs qui disent que l'Occident – qui se veut le défenseur des droits de l'homme – n'a pas voulu intervenir en Bosnie et ne veut pas le faire en Palestine, parce que cela ne revêt aucun intérêt stratégique ou plutôt économique, contrairement à l'Irak où l'odeur du pétrole attira une armada jamais déployée depuis la seconde guerre mondiale ? Au demeurant, cette hypothèse a été confirmée par l'ancien président des Etats-Unis, Richard Nixon qui, dans un article publié dans le « New York Times » du 7 janvier 1991, écrivit : « *Nous n'allons pas là-bas (en Irak) pour défendre la démocratie parce que le Koweït n'est pas un pays démocratique, et il n'y en pas dans la région. Nous n'allons pas là-bas pour abattre une dictature. Nous n'allons pas là-bas pour défendre la légalité internationale. Nous allons là-bas, et nous devons y aller, parce que nous ne permettrons pas que l'on touche à nos intérêts vitaux* »¹.

Douze ans après, voilà l'affirmation de Nixon qui se confirme sur le terrain avec l'invasion de l'Irak par les forces anglo-américaines qui, attirées par la forte odeur du pétrole irakien,

¹ Cité par Roger Garaudy dans son livre, *Le terrorisme occidental*. Ed. Dar El-Oumma Alger, 2002.

ont oublié toutes les considérations humanistes et les lois et conventions internationales, en massacrant des centaines de civils et en utilisant même des armes non conventionnelles pour venir à bout de la résistance héroïque des Irakiens.

Ce sont là les conséquences d'une vision étriquée des droits de l'homme qui demeure profondément imprégnée de valeurs foncièrement matérialistes ne prenant pas en considération le caractère sacré et noble de la personne humaine, procédant avec elle en fonction de paramètres subjectifs, n'ayant rien à voir avec la dignité et le caractère sacré de l'homme.

En vérité, il n'est de véritable respect des droits de l'homme que dans une perspective qui reconnaît à ce dernier son caractère de sacralité et sa place privilégiée dans l'ordre de la création. L'Islâm, en tant que révélation divine, faisant de l'homme « *le vicaire de Dieu sur terre* », peut, en compagnie d'autres perspectives spirituelles qui reconnaissent à l'homme son caractère sacré, contribuer à l'épanouissement et à la protection des droits fondamentaux de l'être humain, en faisant abstraction de sa race, de sa langue, de sa confession, ou tout simplement de sa classe. Pour l'Islâm, en effet, l'homme a été honoré et ennobli par Dieu qui l'a choisi pour être Son vicaire, un rôle que les anges eux-mêmes n'ont pu avoir : « *Certes, Nous avons honoré les enfants d'Adam et Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures* »¹. « *Lorsque Ton Seigneur dit aux anges : « Je vais établir sur la terre un vicaire (khalîfa), ils dirent : « Vas-Tu y désigner quelqu'un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ? Il dit : « En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas »* »².

Ces admirables versets indiquent la considération principielle et fondamentale de l'Islâm pour le caractère sacré de l'homme qui est appelé à exercer le rôle combien sublime et important de « *lieutenant de Dieu sur terre* ». Cette mission grandiose à laquelle

¹ Sourate El-Isrâ. verset 70.

² Sourate El-Baqara, versets 30 à 32.

le destine sa vocation spirituelle lui confère une noblesse et un respect à la mesure de la place privilégiée qu'il occupe au sein de la création. En fait, selon la vision ontologique de l'Islâm, l'homme ne tire sa dignité ni de la richesse, ni de la race, ni de la noblesse du rang. L'Islâm nous l'a montré, au demeurant, en nous disant que tous les hommes descendent d'Adam et qu'Adam a été créé à partir de la terre. Point de place donc pour un quelconque orgueil ou une prétendue supériorité raciale. L'homme mérite respect et considération, tout simplement parce que Dieu a insufflé en lui de Son Esprit et qu'il a eu pour vocation de porter le lourd dépôt (*amâna*) que lui a confié le Seigneur.

Quant à la vision de la civilisation moderne de l'homme, elle est tout à fait aux antipodes de la perspective islamique, en ce sens qu'elle considère l'être humain comme un simple animal intelligent, un roseau pensant, comme l'appelait le philosophe Pascal, préoccupé seulement par la satisfaction de ses instincts. C'est René Guénon, un authentique intellectuel qui a analysé admirablement la pensée occidentale moderne et ses déviations, qui nous en donne un aperçu : « *En voulant tout ramener à la mesure de l'homme, écrit-il, pris pour une fin en lui-même, on a fini par descendre, d'étape en étape, au niveau de ce qu'il y a en celui-ci de plus inférieur et par ne plus guère chercher que la satisfaction des besoins inhérents au côté matériel de sa nature, recherche bien illusoire du reste, car elle crée toujours plus de besoins artificiels qu'elle n'en peut satisfaire* »¹.

De ce fait, une vision de l'homme qui refuse de voir en celui-ci autre chose qu'un animal intelligent, dépourvu de toute perspective spirituelle, ou qui le considère en fonction de sa race, de son rang social, de ses richesses ou de sa noblesse, ne pourra jamais assurer à cet homme des droits ni pouvoir les respecter, si tant est qu'ils existent. Tout au plus s'entêtera-t-elle à nous gargariser de slogans et de théories dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne répondent nullement aux préoccupations de l'homme

¹ René Guénon., *La crise du monde moderne*, édit. Laphomic, Alger, 1990.

en matière de dignité et de respect de ses droits, des droits qui sont constamment violés.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans la vision islamique de l'homme, la dignité de celui-ci résulte plus de sa qualité de « *vicaire de Dieu* », ayant reçu le souffle divin, que de son rang social, de sa race, de sa richesse ou de sa puissance. C'est à ce titre qu'il reçut l'hommage des anges tenus de se prosterner devant lui sur ordre de Dieu. En l'établissant comme vicaire sur terre, le Seigneur a assujéti à l'homme toute la création dans sa diversité : « *C'est Lui qui créa pour vous tout ce qui est sur terre* »¹.

Ayant acquis ce privilège, l'homme reçut tous les égards dus à son rang et que l'Islâm a érigés en principes sacrés et intangibles. L'un de ces principes est le droit à la vie, droit qui est sacré et inviolable. Le Coran est allé jusqu'à dire dans cette optique : « *Celui qui tue un être humain non coupable d'un meurtre, c'est comme s'il avait tué toute l'humanité et celui qui sauve une vie humaine, c'est comme s'il avait sauvé toute l'humanité* »².

Cette approche islamique concernant le respect de la vie est unique dans tous les codes et législations, qu'ils soient divins ou humains. Elle montre la valeur incommensurable de la vie humaine et son caractère précieux aux yeux de l'Islâm. Elle exprime l'unicité et l'uniformité de l'humanité, une et indivisible dans son origine et ses aspirations. Cette humanité a droit, dans son ensemble, à la liberté, à la dignité, à la justice et au respect de son honneur et de son intégrité aussi bien physique que morale, sans distinction de race, de langue, de confession ou de richesse. Quelle belle parole que cette exclamation du calife 'Umar Ibn El-Khattâb qui mérite d'être inscrite sur tous les frontons des institutions politiques : « *Quand est-ce que avez-vous asservi les hommes, alors que leurs mères les ont mis au monde libres !* ».

Aucun code religieux ou profane n'a autant insisté sur la liberté et l'égalité entre les hommes comme l'a fait l'Islâm. Ayant trouvé une tradition d'esclavagisme, vieille de plusieurs

¹ Sourate El-Baqara, verset 27.

² Sourate El-Maïda, verset 32.

millénaires, profondément ancrée parmi les Arabes, l'Islâm a tout fait pour supprimer cette « institution » d'une façon graduelle et pédagogique. N'est-ce pas le Prophète qui avait permis à Bilâl, l'esclave abyssin de monter sur le lieu saint des saints, *la Ka'ba*, la maison de Dieu et d'appeler à la prière ? N'est-ce pas lui qui avait dit au sujet de Salmân, l'esclave persan ramené de la lointaine Perse : « *Salmân fait partie de notre famille* » ?

N'est-ce pas lui aussi qui avait donné le commandement à Oussama Ibn Zaïd, le fils d'un esclave affranchi, dans une armée où se trouvaient les meilleurs des compagnons, comme Aboû Bakr, 'Umar, 'Uthmân et 'Alî ? le Prophète savait que l'esclavagisme et le mépris de l'homme pour l'homme était, avant tout, un problème mental que des siècles de pratique avaient forgé. C'est pourquoi il a tout fait pour changer les choses en ce sens, en commençant par extirper des mentalités cette idée de l'inégalité des hommes.

Les hommes ont droit aussi à la justice, une justice qui doit être équitable pour tous, sans distinction de race, de confession ou de richesse. L'Islâm a assuré ce droit et a ordonné aux musulmans de le mettre en application : « *Ô croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Dieu l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents* »¹.

Du temps du califat de 'Umar, 'Ali Ibn Abî Tâleb eut un litige avec un juif et leur affaire fut portée devant 'Umar. Celui-ci appela alors 'Ali par son surnom en lui disant : « *Ô Aboû El-Hassan !* », ce qui est une façon familière de s'adresser à quelqu'un. Considérant cela comme une forme d'impartialité en sa faveur, 'Ali refusa alors l'arbitrage de 'Umar en lui disant pourquoi il n'avait pas appelé son adversaire de la même façon. Bien plus, des versets du Coran ont été révélés au Prophète pour innocenter un juif qui a été accusé de vol injustement par un musulman².

¹ Sourate Ennisâ, verset 135.

² Voir sourate Ennisâ, versets 105 à 110.

Et même en cas de guerre que l'Islâm n'accepte que dans un but défensif ¹, il est ordonné aux musulmans toute une série de mesures et d'actes allant dans le sens du respect des droits de l'homme, entre autres l'interdiction de porter atteinte à la vie des femmes, des enfants et des personnes âgées, les hommes de religion, en somme les civils, pour utiliser une expression moderne, de détruire ou de saccager les lieux habités ou les cultures et de bien traiter, le cas échéant, les prisonniers et les gens qui se soumettent et demandent « *l'amân* » (l'immunité). Et l'histoire de l'Islâm est pleine d'exemples à ce sujet, depuis le Prophète (Qsssl) et son attitude hautement humaniste, lors de la conquête de la Mecque, jusqu'au comportement chevaleresque de l'Emir Abdelkader qui sauva les chrétiens menacés par les Druzes à Damas, en passant par l'attitude humaniste des plus grands héros de l'Islâm comme Salah-Eddine El-Ayyoubî, Nour-Eddine Zenkî, Baybars, Mohamed El-Fâtih (le conquérant), Soliman le Magnifique et tant d'autres illustres figures qui, bien qu'étant en guerre contre les chrétiens, ont toujours fait preuve de respect pour leurs ennemis et d'esprit de chevalerie, si rares de notre temps. Cet état de fait a amené un auteur occidental, Robertson (Charles-Quint) à s'exclamer : « *Les sectateurs de Mahomet sont les seuls enthousiastes qui aient uni l'esprit de tolérance avec le zèle du prosélytisme* »².

Cet esprit de tolérance propre à l'Islâm trouva son apogée dans la brillante civilisation andalouse bâtie par les musulmans durant leur présence de sept siècles en Espagne. Témoinant de cette remarquable tolérance qui avait permis la floraison de la sublime civilisation andalouse, Herbert Le Poirier écrit : « *Il n'y a pas d'équivalent dans l'histoire des hommes d'une réussite semblable par la fusion de trois cultures dont chacune sécrétait le meilleur pour une commune élévation. Le génie propre d'un lieu privilégié et le génie spécifique de trois peuples fondamentalement différents s'exposèrent sans efforts à la naissance d'une œuvre. La communauté hébraïque, la plus petite en nombre mais la plus*

¹ Voir l'ouvrage, *Introduction à l'étude de l'Islâm*, de l'érudite Abderrahmâne Ben El-Haffâf. Réédition du Haut Conseil Islamique, Alger, 2003.

² Cité par Emile Dermenghem dans son livre, *La vie de Mahomet*.

ancienne en date, avait déposé dans le fonds de la corbeille tout ce qu'elle avait d'industrie pour l'étude et la dialectique et d'habileté dans les mains à façonner les formes ; l'Islâm y versa la poésie rocailleuse des étendues sans limites, son art de vivre et l'orgueil de son architecture à défier le temps ; les Latins y mirent leur pragmatisme et leur endurance, leur rythme et leur bon sens. Ce fut un mariage d'amour et de raison, qui associait l'âme et la chair, la liberté et le respect d'autrui, les courants de fond et les remous de surface. Ce fut le miracle cordouan »¹.

Ce fut grâce à l'Islâm et à son respect des autres croyances, issu de cette célèbre injonction coranique : « *Vous avez votre religion et j'ai ma religion* », que cette synthèse qui n'était en rien un syncrétisme fut possible. « *La Reconquista* » brutale menée par le Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique, devait compromettre définitivement cette cohabitation exemplaire que la présence arabo-musulmane avait assurée pendant plus de sept siècles, en donnant naissance à l'une des civilisations les plus florissantes sur le plan intellectuel, mais aussi sur le plan de la coexistence pacifique entre les religions.

Les hommes ont aussi droit aux richesses et aux bienfaits dont le Seigneur a pourvu la terre et les cieux au profit de Ses créatures, toutes Ses créatures. Personne, en effet, n'a le droit d'accaparer les ressources et les richesses de la terre à son seul profit et d'en priver une grande partie de l'humanité, sous le prétexte fallacieux qu'il en est le détenteur grâce à ses connaissances et à ses efforts. Que dire alors de ceux qui, après avoir pillé et exploité les richesses du tiers-monde pendant des siècles, laissent aujourd'hui ses populations dans la misère et, pire encore, leur refusent tout accès au développement et à la technologie ! N'est-ce pas là le droit le plus fondamental de l'humanité, tant il est vrai que la survie de celle-ci dépend aujourd'hui de la maîtrise des moyens de production qu'offre la technologie moderne ?

¹ Herbert Le Poirier, *Le médecin de Cordoue*. Editions Le Seuil. Cité par Ghassan Maârrouf Arnaout dans *L'asile dans la tradition arabo-islamique*, Institut international de droit humanitaire, Genève, 1986.

Hélas, on préfère – pragmatisme oblige – jeter le blé et le beurre à la mer – de peur que la surproduction n'entraîne une chute des prix – que les offrir à ceux qui meurent de faim et de malnutrition. Et on ose parler encore de droits de l'homme, alors que le premier de ces droits, le droit à la vie, n'est pas assuré pour tous les hommes ! De quels droits s'agit-il, lorsqu'on refuse à une grande partie de l'humanité les moyens de se développer, de sortir de son état de dépendance économique et d'accéder au progrès et au bien-être ?

De quels droits s'agit-il, lorsqu'une infime partie de l'humanité accapare les richesses et les ressources de la nature à son seul profit, en privant les autres d'une jouissance légitime qu'ils sont en droit d'attendre pour avoir contribué par leurs efforts et leurs sacrifices à rendre ces ressources accessibles aux pays développés ? Certains peuvent, certes, nous rétorquer que les rapports économiques qui régissent le monde sont mus par le pragmatisme et la recherche du gain et des profits et que, par conséquent, penser en termes de morale et d'éthique, dans cette optique, relèverait de la candeur et du sentimentalisme. N'est-ce pas, en effet, lord Palmeston qui disait : « *Les Etats n'ont pas d'amis mais seulement des intérêts* » ? N'est-ce pas le grand juriste allemand Iehering qui disait : « *La puissance du vainqueur détermine le droit* » ? Il va de soi que cette vision des choses et des droits de l'homme ne peut jamais être cautionnée par l'Islâm pour qui les rapports entre les hommes doivent être déterminés par l'entraide et la solidarité et non par la concurrence déloyale ou par la recherche des profits : « *Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre-vous, auprès de Dieu, est le plus pieux* ». S.49. v.13.

Le Messenger de Dieu (Qsssl) a dit de son côté : « *Les créatures sont la famille de Dieu. Les meilleures d'entre elles sont les plus utiles aux autres créatures* »¹. Certes, une civilisation qui ne considère pas l'homme comme un être doué de transcendance et

¹ Rapporté par El-Bukhâri , Moslem et Ettermidhi.

de sacralité, ne peut assurer à cet homme ses droits les plus sacrés, une civilisation qui sublime la puissance et la brutalité, peut-elle garantir à l'homme des droits autres que ceux du plus fort et du plus puissant qu'elle ne cesse de glorifier à travers sa pensée et ses actes ? Il est évident que parler de droits de l'homme dans un monde régi par des principes injustes et par la loi du plus fort comme on le constate chaque jour que Dieu fait est un non sens. Une pensée bâtie sur le mythe de la supériorité et de la suffisance d'une civilisation par rapport à toute l'humanité est-elle en mesure d'honorer tout le genre humain et de considérer ses droits comme communs et indivisibles ?

C'est là où réside justement toute la problématique des droits de l'homme dans un monde qui n'a jamais autant sublimé et sacralisé l'homme comme il le fait aujourd'hui mais qui, paradoxalement, n'a jamais aussi autant avili et méprisé celui-ci qu'en ces temps-ci. Cette contradiction évidente est à la base même de la civilisation moderne actuelle et de la pensée qui la sous-tend. En effet, cette pensée est matérialiste dans son fond comme dans ses formes et ne croît en aucun principe supérieur. La force est son seul axiome et le profit son but principal. Quant à *l'humanisme* dont elle veut arbitrairement se draper, il ne constitue qu'un paravent d'autant plus fragile qu'il ne résiste devant aucune critique sérieuse. N'est-ce pas cette pensée qui a enfanté le colonialisme, le nazisme, le fascisme, le sionisme, le racisme, l'apartheid, le capitalisme sauvage, l'exploitation et l'appauvrissement des pays du Sud et la mainmise sur les richesses mondiales par le Nord sur-industrialisé ?

Cette vision n'est pas en mesure d'honorer l'être humain et à fortiori de lui assurer ses droits les plus élémentaires. Dénuée de toute dimension transcendantale pouvant conférer à cet homme un caractère sacré trans-historique qui fait de lui un être privilégié dans l'ordre de la création, elle reste incapable de voir en lui autre chose qu'un animal sociable ou « *un roseau pensant* » dans le meilleur des cas.

Les droits de l'homme ne peuvent être véritablement consacrés et protégés que dans une perspective qui transcende les

considérations raciales, culturelles, sociales et économiques, pour voir en l'homme, en l'humanité dans son ensemble, les signes de la grâce de Dieu qui a honoré les fils d'Adam sans exception. L'Islâm, sans prétendre remplir à lui seul cette noble mission peut, en ce qui le concerne, contribuer d'une manière réelle et efficace, à asseoir les jalons et les bases d'une telle perspective, afin que l'homme ne soit plus honoré ou respecté en fonction de sa race, de sa langue, de sa confession, de son rang social et de sa puissance économique, mais parce qu'il est « *le vicaire de Dieu sur terre* » et le témoin de Sa grandeur et de sa miséricorde infinie.

* Journaliste, écrivain, traducteur.